ISO-info

Septembre 2013

FAVORISER LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL : QUELQUES PISTES D'ACTION![1]

Un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire est un milieu qui favorise le mieux être des travailleurs et qui ne porte pas atteinte à la santé mentale des employés par négligence ou insouciance, ou de façon délibérée. Par exemple, un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire est un milieu qui ne génère pas une peur excessive ou une anxiété chronique. L'engagement de l'organisation doit commencer aux échelons supérieurs. De plus, cet engagement doit se refléter dans le quotidien de l'entreprise.



COMMENT PEUT-ON AMÉLIORER LA SANTÉ MENTALE ET LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ?

UN PROGRAMME EN SANTÉ MENTALE AMÉLIORE :

- la créativité ;
- la coopération des employés ;
- la participation des employés ;
- la rétention des employés ;
- la loyauté envers l'organisation ;
- le moral et la satisfaction des employés ;
- la productivité ;
- la dotation de personnel.

UN PROGRAMME EN SANTÉ MENTALE DIMINUE :

- l'absentéisme ;
- le roulement de personnel ;
- les griefs ;
- les coûts liés à la santé
- les congés de maladie/d'invalidité ;
- le présentéisme ;
- les blessures et les accidents sur le lieu de travail ;
- le temps de travail perdu.

CE MOIS-CI…

Pourquoi promouvoir la santé mentale **p.1**

Risques et pistes d'action **p.2**

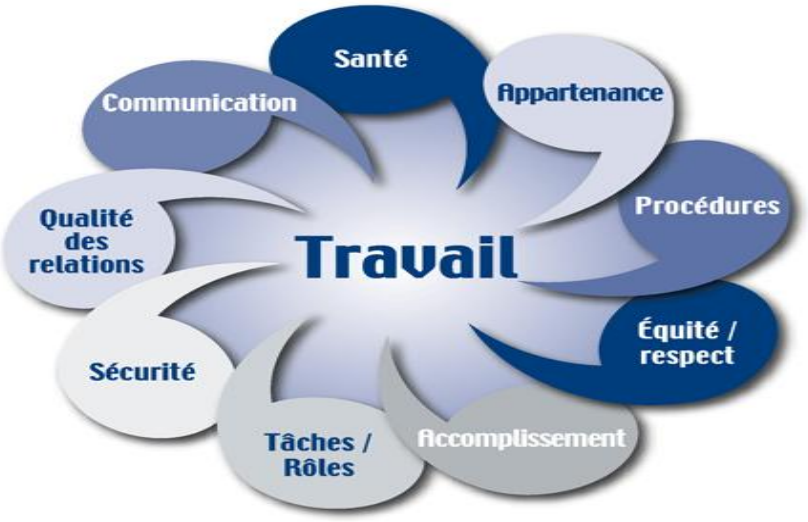
Promotion Septembre 2013

ANALYSER LES RISQUES EN SANTÉ MENTALE

Une méthode permettant de cerner, d'évaluer et de maîtriser les risques psychosociaux de façon proactive et continue doit être établie dans le milieu de travail. Les employés doivent également être formés en vue de signaler les situations malsaines sur le plan psychosocial à leur superviseur ou à leur gestionnaire, qui fera les vérifications nécessaires et prendra les mesures de correction appropriées, au besoin. Les résultats des évaluations aideront à établir des objectifs et des cibles qui serviront à l'élaboration des programmes et des politiques.

Les sources d'information relatives à l'évaluation des dangers et des risques associés aux aspects psychosociaux du milieu de travail comprennent ce qui suit :

- rapports, comptes rendus ou recommandations des comités de santé et de sécurité au travail ;
- préoccupations et plaintes des employés relevées durant les inspections de sécurité des lieux de travail ou à d'autres moments ;
- entrevues de fin d'emploi auprès des employés ;
- évaluations antérieures des risques liés au travail ;
- enquêtes sur les incidents (si l'enquête étudie suffisamment en profondeur les causes profondes de l'incident) ;



- données concernant les absences et les demandes d'indemnisation pour invalidité de courte durée ou pour invalidité prolongée ;
- sondages auprès des employés, tels que les sondages sur le niveau d'engagement et les perceptions des employés ;
- données concernant la nature des demandes d'indemnité de maladie et le recours au programme d'aide aux employés (PAE), le cas échéant.

NOTE IMPORTANTE :

Comme les risques associés aux aspects psychosociaux du milieu de travail ne sont pas concrètement visibles, ils passent généralement inaperçus durant les vérifications et les inspections. Il faut, par conséquent, demander aux employés quels sont les facteurs de stress auxquels ils sont exposés dans le cadre de leur travail. La méthode utilisée à cette fin doit autant que possible préserver l'anonymat et la confidentialité des renseignements fournis.

8 STRATÉGIES POUR L'EMPLOYEUR[2]

1) Encourager la participation active des employés et la prise de décision.
2) Définir clairement les obligations et les responsabilités des employés.
3) Favoriser l'équilibre travail-famille.
4) Encourager les comportements respectueux et non dérogatoires.
5) Gérer les charges de travail.
6) Favoriser la formation continue.
7) Mettre en place des pratiques de résolutions de conflits.
8) Reconnaître de façon efficace les contributions des employés.

Source :

1) Adapté d'informations provenant du Centre Canadien d'Hygiène et Sécurité au Travail (www.cchst.ca).
2) Workplace Mental Health Promotion : A How-To Guide (http://wmhp.cmhaontario.ca/workplace-mental-health-core-concepts-issues/workplace-mental-health-promotion)

PROMOTION SEPTEMBRE 2013*

SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL :

Saviez-vous que l'équipe interdisciplinaire de ISO-Santé comprend une psychologue spécialisée au niveau de la santé organisationnelle? Vous désirez évaluer la santé mentale et le mieux-être au travail ou bien créer/bonifier un programme performant? N'hésitez-pas à nous contacter !

DEMANDEZ SANS FRAIS NOTRE QUESTIONNAIRE D'VÉALUATION !



* Offre valable sur nouvelles soumissions seulement. La promotion est valable pour toutes les soumissions d'ici le 31 octobre 2013. Tous les tarifs excluent les taxes applicables. Certaines conditions s'appliquent.

ISO-SANTÉ
EST FORMATEUR
ACCRÉDITÉ
PAR EMPLOI-QUÉBEC

Produit par l'équipe de ISO-SANTÉ pour entreprises

POUR NOUS REJOINDRE

MONTRÉAL ET AILLEURS AU QUÉBEC
1-888-572-1190

ESTRIE
819-572-1190

OUTAOUAIS
819-635-6678